

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES APPALACHES**

**SAINT-JACQUES-DE-LEEDS**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Aux personnes et organismes intéressés,

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

1. Le règlement d'emprunt numéro 377 aux fins d'autoriser et de rembourser les dépenses engendrées par les travaux sur la route 216 ouest et route Townline est entré en vigueur le 6 décembre 2021 suite à l'approbation ministérielle .
- 2 Une copie du règlement numéro 377 est disponible pour consultation au bureau municipal, 405, rue Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, du lundi au jeudi, de 9 heures à 11 heures 45 et de 13 heures à 16 heures.

Donné à Saint-Jacques-de-Leeds, ce 6 décembre 2021

Sonia Tardif

Directrice générale et secrétaire-trésorière